

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 2 (1927)
Heft: 14

Artikel: Sammlung Pontoniere und Sappeure
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-709121>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1875 avaient passablement fait baisser l'estime en laquelle on tenait jusqu'alors notre instruction publique. Peut-être allons-nous au devant d'une nouvelle déception, à cette époque où le goût de l'étude tend à se perdre au profit du sport. Les expériences qui seront faites fourniront éventuellement l'occasion de rappeler à nos jeunes gens qu'il est dans leur intérêt et dans celui de leur avenir de rafraîchir les connaissances acquises à l'école. De leur côté les cantons seront peut-être encouragés à vouer une attention plus grande aux écoles complémentaires.

On convient que les examens de recrues ont besoin d'être réformés. L'ancienne coutume consistant à dresser chaque année un tableau comparatif des résultats obtenus dans les différents cantons doit disparaître, ce système ayant révélé des défauts susceptibles de nuire au développement de l'instruction dans certains cantons. On enlèvera aussi à ces examens tout ce qu'ils avaient de schématique pour éviter que l'instruction préparatoire ne se concentre, sur un plan restreint. Dans l'idée du Conseil fédéral, l'examen pédagogique doit porter sur la langue maternelle et la connaissance du pays. Il doit être adapté au degré de culture que peut atteindre un jeune homme d'intelligence normale en suivant l'école primaire et l'enseignement post-scolaire, tout en tirant profit de ses efforts personnels. Le résultat de l'examen est exprimé par les notes 1 (bien), 2 (suffisant) et 3 (insuffisant). Il n'en sera pas fait mention dans le livret de service.

Lors de l'examen, on procédera par groupes de 5 à 6 recrues de même profession ou de profession similaire. L'expert choisira le sujet en s'inspirant du milieu intellectuel des élèves et amènera la discussion sur la géographie, l'histoire, la constitution et l'économie nationale. Il cherchera en même temps à se rendre compte de la capacité des élèves à saisir les rapports entre les choses et les relations de cause à effet. On espère que ces examens contribueront à éveiller l'intérêt de nos jeunes citoyens dans les cours complémentaires pour les tâches de l'Etat et les devoirs envers la communauté.

Si, comme nous l'avons relevé plus haut, la question du rétablissement de l'examen pédagogique est controversée, l'examen de gymnastique en revanche est désiré de toutes parts. On lui attribue une influence heureuse sur le développement physique de notre jeunesse. Les examens de gymnastique sont du reste expressément prévus par la loi, de sorte qu'ils ne peuvent pas être continuellement délaissés. Comme auparavant, ils comporteront 3 exercices: course de vitesse sur une distance de 80 mètres, saut en longueur avec élan, lever d'haltère, à gauche et à droite. Les résultats seront taxés par les notes 1—5 et inscrits dans le livret de service.

Nous envisageons avec un réel plaisir la réintroduction des examens de recrues, encore que la nouvelle réglementation ne nous convienne pas en tous points. Ce qui nous surprend tout d'abord, c'est que les notes de l'examen pédagogique ne doivent pas figurer dans le livret de service. Nous n'en connaissons pas les raisons mais il nous semble que l'on fait là une grosse faute. Sans doute veut-on par là ménager l'amour-propre des jeunes gens faiblement doués, mais on laisse en même temps dans l'ombre les citoyens actifs et intelligents dont le rôle dans les destinées de la démocratie sera évidemment plus grand et qui sont certainement aussi fiers de leurs notes que les gymnastes le sont des leurs. L'effort physique est ainsi injustement placé au-dessus de l'effort intellectuel, ce qui devrait être évité. Les

choses de l'esprit cèdent aujourd'hui déjà suffisamment le pas au sport. Il est à craindre qu'en reléguant les notes pédagogiques à l'arrière-plan on ne favorise l'éducation physique au détriment de l'instruction.

Il serait par conséquent désirable que le livret de service renseigne aussi sur le niveau de culture des recrues. On aurait là, semble-t-il, un élément d'appréciation utile pour la formation des cadres. Un supérieur doit posséder au moins une certaine instruction; les capacités physiques seules ne sauraient être déterminantes. On n'a généralement pas le loisir dans les écoles de recrues de se faire un jugement sûr du degré d'instruction des recrues. Il est à craindre que dans le choix des élèves sous-officiers on ne se laisse influencer par les capacités physiques naturellement plus apparentes que les facultés intellectuelles et que l'on ne se rende compte du défaut de celles-ci que lorsqu'il est trop tard, c'est-à-dire lorsque l'on a déjà introduit dans le corps des sous-officiers des éléments susceptibles de nuire à sa réputation. Dans les cas douteux on devrait avoir la ressource de consulter les notes dans le livret de service. Nous autres sous-officiers avons le droit de demander que l'on ne nomme pas sous-officiers des gens qui ne sont pas à même de rédiger convenablement un rapport ou qui ont la compréhension difficile.

Des physiologues et des anatomistes affirment par ailleurs que le lever d'haltère est nuisible à la santé des adolescents et qu'en tout cas les poids utilisés jusqu'ici exigent trop d'efforts d'un jeune corps. L'effet peut être moindre pour un jeune homme de 20 ans que pour un garçon de 16 ans. Le fait que le lever d'haltère est prévu dans les examens de gymnastique engage toutefois le jeune homme à s'entraîner tôt à cet exercice, trop tôt pour son bien-être physique.

Si les milieux compétents peuvent encore tenir compte de ces défauts dans la nouvelle réglementation, les sous-officiers en seront particulièrement heureux.

M.

Sammlung Pontoniere und Sappeure:

Vom 24. Oktober bis 20. November 1927.

R. Leuthold, Zürich, Fr. 10.— F. Baggenstoss, Bahnhofbüfett, Romanshorn, Fr. 10.— Direktor Debrunner, Genie-Feldweibel, Kriens, Fr. 20.— Frl. A. Langhard, Erlenbach, Fr. 5.— O. Scheitlin-Högger, St. Gallen, Fr. 20.— Sap.-Lt. W., Zürich, Fr. 5.— U.-O.-V. Chur, Fr. 10.— M. R. Sarasin, Oblt. II/54, Basel, Fr. 20.— A. Gerig, Wallenstadt, Fr. 5.— Oberlt. Sarasin, II/97, Basel, Fr. 20.— H. Schwegler, Wohlen, Fr. 20.— Hilfsfonds, Sap.-Bat. 4, Fr. 50.— P. S., Basel, Fr. 10.— Oberst Armbruster, St. Gallen, Fr. 10.— Dr. Wettstein, Bern, Fr. 5.— Kav.-Hauptm. E. Mähler, Thalwil, Fr. 100.— O. Ott, Wald, Fr. 3.50.— Oberst C. H., Bern, Fr. 20.— U.-O.-V. Appenzell-Vorderland, Fr. 20.— Dr. Schindler-Amsler, Zollikon, Fr. 20.— U.-O.-V. Solothurn, Fr. 55.— Haueter, Neuhausen, Fr. 10.— Peter Spörri, Flums, Fr. 100.— U.-O.-G. aller Waffen Zürich, Fr. 40.— Ungenannt, New-York, Fr. 500.— Major Nager, Bern, Fr. 10.— Schätz, serg.-sap., Neuenburg, Fr. 5.—

Letztes Ergebnis Fr. 856.— Total bis 20. Nov. Fr. 1959.50.

Weitere Gaben werden dankend angenommen auf Postscheck VIIIc 266, Frauenfeld.

Der Zentralkassier: Bolliger.

Wir gedenken unsere Sammlung am 15. Dezember 1927 abzuschliessen. Die Pontoniere des Detachements Ruggell sind in der glücklichen Lage, auf eine Unterstützung aus unserer Sammlung zu verzichten. Ein grosser Teil der Leute ist durch die Arbeitgeber selbst entschädigt worden und die übrigen verzichten ebenfalls zugunsten der Sappeure, da der Dienst der Pontoniere nur wenige Tage dauerte und der Schaden daher nicht so gross war. Unsere, durch den Fürsorgechef der

Armée angeordneten Unterstützungen fallen daher ausschliesslich den Sappeuren zu.

Zentralvorstand S. U.-O.-V.

Nous nous proposons de clôturer notre souscription le 15 décembre 1927. Les pontonniers du détachement de Ruggell n'ont heureusement pas besoin de secours. Nombre d'entre eux ont été indemnisés par les employeurs mêmes et les autres renoncent à un subside en faveur des sapeurs, étant donné que les pontonniers n'ont été que quelques jours au service et que le préjudice n'a dès lors pas été grand. Nos secours seront donc distribués uniquement aux sapeurs par les soins du chef des œuvres sociales de l'armée.

Le Comité central de l'A. S. S.-O.

Le brouillard nous masque obstinément le panorama que faute de mieux, le Capitaine Hool nous décrit de mémoire et si bien qu'en peu de temps chacun est orienté, et départ pour Dailly.

Descente abrupte sur des sentiers glissants, étonnement de plusieurs, à voir les précipices que nous longeons et dont la veille dans la nuit, peu s'étaient douté.

La pluie nous tient fidèle compagnie, mais chacun est enchanté du pays nouveau et c'est vers onze heures que nous atteignons Dailly. La visite très complète du fort de l'Aiguille et de celui de Dailly nous occupe jusqu'à 3 heures. La plupart d'entre-nous ignoraient le travail considérable qui fait de cette montagne rocheuse un fort très redoutable. Les pièces à éclipse, à coupole,



Sous-Officiers en course.

Course-Concours de la Société fédérale des Sous-off.

(Section du district de Boudry.)

Landsturm, Landwehr, Elite, de l'Infanterie, de la Cavalerie, de l'Artillerie, du Génie et d'autres troupes, en tout 33 participants, aux uniformes et parements variés, n'avaient pas craint, malgré l'inclemence du temps, de prendre le départ à midi le samedi 24 septembre à la gare des C. F. F. de Colombier.

De Lausanne à Morcles en auto-car, sous une pluie qui n'a d'autre inconvénient que celui de nous priver de vue. A Morcles, arrêt d'un quart d'heure. La pluie tombe toujours et la nuit est proche quand la colonne se met en marche à 6 heures du soir. Peu à peu les lacets succèdent aux lacets; les lanternes se sont allumées et la colonne semble un long ver luisant. Vers 8 h. 30, la région des derniers arbres est dépassée; le brouillard nous cerne avec persistance; les sacs se font plus lourds et le souffle plus court; de temps à autre un faible écho de « La Ruche bourdonne ».

Un vent glacé qui souffle par rafales nous cingle de grésil et de neige. Il est dix heures, voilà Riondaz et ses abris militaires. Enfin! Joie d'arriver, soupe chaude et thé et des couvertures à profusion. Quoi de mieux? Quelques productions, des chants, l'histoire toujours nouvelle d'une saucisse au foie et d'un (?) petit verre... et tout le monde s'endort tandis qu'il neige toujours.

Au matin, tout est blanc, le froid assez vif. Mais un chocolat militaire bouillant arrive à propos pour nous permettre d'endosser sans souffrance nos tuniques percées. Il faut se remettre en route.

les magasins de munitions, les casemates, les centrales électriques, les projecteurs, firent notre admiration à tous.

On entendait qu'un cri: ceux qui voudraient passer ne passeraient jamais.

Mais, cependant que sur une terrasse des forts d'où la vue est incomparablement étendue, avait lieu un concours d'estimation de distances, l'on pouvait songer en regardant au fond de la vallée la sinistre déchirure du Barthélemy, si paisible aujourd'hui, qu'il y avait là une force, dangereuse il est vrai, en ses effets, mais bien suffisante tout de même en cas de nécessité à arrêter la fougue d'un envahisseur, si ardente fut-elle.

C'est par le sentier militaire que nous atteignons Savatan, sentier stratégique si l'on peut dire, inaccessible au public; sentier souvent audacieux, à flanc de rocher, mais qui nous découvre d'admirables points de vue. Le temps, heureusement, s'est amélioré. Ça et là un rayon de soleil déchire la brume et c'est la cime de l'Est dans toute sa gloire; et quand tout là-haut, d'aucuns aperçoivent au pied des Dents de Morcles les abris de Riondaz, ils ont peine à réaliser que le matin les a vus si près de ces sommets.

Après une courte visite au fort de Savatan nous partons pour Saint-Maurice d'où le train nous ramènera à Colombier à onze heures.

La course concours des 24 et 25 septembre 1927 laissera certainement à tous ses participants un souvenir excellent. Elle fut une belle manifestation d'esprit de corps; grâce à l'entraide de tous, personne ne resta en route. Des remerciements spéciaux au Capitaine Hool qui sut être le chef qu'on aime à suivre; les mobilisa-